



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 33 RUE DE L'ÉGLISE, LE 2 DÉCEMBRE 2013, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME PARISE CORMIER, MAIRESSA.**

Sont présents : Mesdames Louise Thouin, Florence Beauvent et messieurs Robert Pilote, Léopold Michel, Mark Cardwell et Réjean Morency.

Invité : Monsieur François Drouin, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, secrétaire-trésorier.

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Rés. #13-360  
Procès-verbal  
du 11-11-13

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent le procès-verbal du 11 novembre 2013, tel que rédigé.

Période de  
questions

La période de questions débute à 20 heures 03 et se termine à 20 heures 11.

Rés. #13-361  
Déneigement  
stationnement  
église

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité accorde le contrat pour le déneigement du stationnement de l'église à Déneigement Daniel Lachance inc pour un montant de 2 350 \$ plus taxes pour la saison 2013-2014.

Rés. #13-362  
Subvention  
Comptoir  
d'Entraide

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité accorde une aide financière de 1 000 \$ au Comptoir d'Entr'Aide de Saint-Ferréol-les-Neiges dans le cadre de leur campagne de financement afin de venir en aide aux familles démunies.

Rés. #13-363  
Gestion des  
aquitifères

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité accepte de renouveler le mandat de gestion des aquifères pour l'année 2014 pour un montant de 7 089,20 \$ plus taxes auprès de la firme Mission HGE.

Déclaration  
d'intérêts  
péculiaires

Les déclarations des intérêts péculiaires de tous les membres du conseil municipal sont déposées.

Registre des  
avantages

Le registre des avantages reçus par les membres du conseil municipal qui excède 200 \$ est déposé.

Rés. #13-364  
Comptes du  
mois

Il est proposé par madame Florence Beauvent et unanimement résolu que les conseillers municipaux autorisent le paiement des dépenses du mois de novembre 2013, au montant de 122 885,98 \$ tels que présentés au conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour procéder au paiement desdits comptes.

Rés. #13-365  
Comptes du  
règl. #10-601

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu que les conseillers municipaux autorisent le paiement des dépenses du mois de novembre 2013 du règlement #10-601 (Garage municipal - Caserne incendie), au montant total de 61 481,83 \$ tels que présentés au conseil. Le secrétaire-trésorier certifie que des



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

crédits sont disponibles pour procéder au paiement dudit compte.

Rés. #13-366  
Budget 2014  
Aréna

Il est proposé par monsieur Mark Cardwell et unanimement résolu que les conseillers municipaux approuvent le budget 2014 de la Régie inter-municipale de l'Aréna de la Côte-de-Beaupré qui prévoit des revenus de 606 470 \$ (dont 279 470 \$ provient des quotes-parts municipales) et des dépenses équivalentes.

Rés. #13-367  
Ventes pour  
non-paiements  
des taxes

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu par les conseillers municipaux que la municipalité transmette à la MRC de La-Côte-de-Beaupré la liste de tous les immeubles dont les taxes sont impayées depuis 2011 et qui sont susceptibles d'être prescrites, pour qu'elle entreprenne les procédures de vente pour non-paiement des taxes de ces immeubles. Cette liste fait partie intégrante des présentes comme si elle y était entièrement retranscrite. Le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith, est mandaté pour représenter la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges lors de cette procédure de vente pour non-paiement des taxes.

Rapport sur la  
situation  
financière

La mairesse, madame Parise Cormier, dresse, conformément à la loi, un rapport sur la situation financière de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges, fournit la rémunération et l'allocation des élus, fait état des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ accordés depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, dépose le rapport concernant les indications de performance basé sur l'exercice financier 2012 et donne les grandes lignes des orientations du budget 2014.

Rés. #13-368  
Permis PIIA

Attendu que des demandes de permis ont été déposées pour des projets soumis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;

Attendu que ces demandes rencontrent les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

Attendu que les demandes respectent les dispositions du règlement de zonage #88-184;

Attendu que le comité consultatif d'urbanisme a soumis, le 22 octobre 2013, des recommandations favorables à ces demandes de permis;

### En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accorder un permis de construction pour les projets suivants :

<u>Adresse</u>	<u>Type de demande</u>	<u>Recommandation CCU</u>
133, rue du Flanc	Modification au plan de construction	Rés. #13-177
98, rue du Parc	Ajout d'ouvertures	Rés. #13-178
152, rue de la Cavée	Ajout d'une toiture	Rés. #13-178

Des conditions particulières sont exigées pour la demande de modification au plan de construction de la résidence unifamiliale isolée située au 133, rue du Flanc : esquisse no 1 du SARP recommandée comme premier choix, esquisse no 2 du SARP comme second choix et enfin la proposition des propriétaires comme troisième choix.

Rés. #13-369  
Permis PIIA

Attendu la demande de permis pour l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire au 142, rang St-Julien;



No de résolution  
ou annotation

142, rang  
St-Julien

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Attendu que la zone CC-5 est soumise à l'application du règlement sur les PIIA;

Attendu la résolution 13-137 du comité consultatif d'urbanisme;

Attendu que des plans de qualité professionnelle ont été déposés;

Attendu qu'une liste de matériaux et couleurs a été déposée;

Attendu que le SARP a soumis une recommandation;

Attendu que les plans déposés par le citoyen ne sont pas semblables à la recommandation du SARP mais reprennent la première proposition déjà soumise;

Attendu que le rang St-Julien est une rue touristique passante;

Attendu que le bâtiment sera visible de la rue;

Attendu que le terrain est situé à l'intersection d'une future rue;

Attendu que le PIIA prévoit que les qualités particulières et, de manière générale, le caractère propre d'une construction doivent être protégés de façon à maintenir un parti architectural cohérent;

Attendu que le PIIA prévoit que les modifications proposées doivent éviter de donner une apparence incompatible avec le style architectural;

Attendu que le PIIA prévoit que les modifications à une construction ou tout ajout doivent respecter l'architecture développée sur la propriété;

Attendu que le PIIA prévoit que l'agrandissement ou la modification du bâtiment existant doit tenir compte du choix des pentes et de la forme du toit, du style des ouvertures et des détails architecturaux afin qu'ils s'inscrivent en continuité avec le bâtiment existant;

Attendu que la demande ne rencontre pas les objectifs et les critères du règlement sur les PIIA;

En conséquence :

Il est proposé par madame Florence Beauvent et unanimement résolu que les conseillers municipaux acceptent la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de refuser les nouveaux plans soumis pour l'agrandissement d'un bâtiment complémentaire au 142, rang St-Julien mais recommande toutefois d'accepter la proposition du SARP.

Rés. #13-370  
Adoption  
règlement  
#13-645

Il est proposé par madame Louise Thouin, appuyé par monsieur Réjean Morency, et résolu que les conseillers municipaux adoptent le règlement #13-645 modifiant le règlement #159 « Constituant un comité consultatif d'urbanisme ». Ce règlement fait partie intégrante comme s'il y était retranscrit au long.

Avis de  
motion

Avis de motion est par la présente donné par monsieur Mark Cardwell à l'effet qu'il présentera à une réunion ultérieure un règlement de modification du règlement #06-495 « Concernant les frais de déplacements et de séjour des membres du conseil et des employés municipaux ». Une dispense de lecture est demandée.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Rés. #13-371  
Nominations  
représentants  
(comités)

Il est proposé par madame Parise Cormier et unanimement résolu par les conseillers municipaux nomment les personnes suivantes sur les différents comités suivants :

- Comité permanent de la famille et des aînés : madame Louise Thouin
- Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) : monsieur Réjean Morency
- Comité agricole : monsieur Réjean Morency
- Comité multi-ressources de la MRC de La-Côte-de-Beaupré : monsieur Mark Cardwell
- PLUMobile (transport collectif et adapté) : monsieur Léopold Michel
- Personne-ressource à la culture : madame Florence Beauvent
- Personne-ressource aux loisirs : madame Louise Thouin
- Comité H2O : monsieur Robert Pilote
- Comité consultatif d'urbanisme : monsieur Robert Pilote
- Corporation du site les Sept Chutes (CSSC) : monsieur Robert Pilote

Rés. #13-372  
Maire  
suppléant

Il est proposé par monsieur Léopold Michel. et unanimement résolu par les conseillers municipaux désignent monsieur Robert Pilote pour agir comme maire-suppléant pour la période du 2 décembre 2013 au 30 juin 2014.

Rés. #13-373  
Substitut du  
maire au  
conseil de la  
MRC

Il est proposé par monsieur Robert Pilote. et unanimement résolu que les conseillers municipaux désignent monsieur Mark Cardwell pour agir comme substitut de la mairesse au conseil de la MRC de La Côte-de-Beaupré lorsque celle-ci sera dans l'incapacité d'y représenter la municipalité.

Rés. #13-374  
Formation  
FQM

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu que les conseillers municipaux autorisent la municipalité à inscrire mesdames Parise Cormier, Louise Thouin et Florence Beauvent et messieurs Mark Cardwell et Réjean Morency à la formation « Comportement éthique » offerte par la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités), qui se tiendra le 10 janvier 2014 à Québec, pour un montant de 275 \$ plus taxes par personne.

Rés. #13-375  
Horaire 2014

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2014, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 heures :

- |              |                            |
|--------------|----------------------------|
| - 13 janvier | - 7 juillet                |
| - 3 février  | - 4 août                   |
| - 3 mars     | - 8 septembre              |
| - 7 avril    | - 6 octobre                |
| - 5 mai      | - 3 novembre               |
| - 2 juin     | - 1 <sup>er</sup> décembre |

Rés #13-376  
Fermeture  
Hôtel de ville

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu par les conseillers municipaux que la municipalité ferme le secrétariat de l'Hôtel de ville, du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014 inclusivement, pour la période des fêtes.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Rés. #13-377  
Subvention  
MTQ - rang  
St-Nicolas

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu que les conseillers municipaux :

- Approuvent les dépenses pour les travaux exécutés sur le rang St-Nicolas pour un montant subventionné de 15 000 \$ (dossier #00020270-1 – 21010(03) – 2013-07-31-44), conformément aux exigences du Ministère des Transports;
- Attestent que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le rang St-Nicolas dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Rés #13-378  
Déneigement  
patinoire et  
bornes-  
fontaines

Attendu que la municipalité a reçu les soumissions suivantes pour le déneigement de la patinoire et des bornes-fontaines :

	<u>Bornes fontaines</u>	<u>Patinoire</u>
Dominique Giguère	45,00 \$	
Déneigement Daniel Lachance inc.	48,00 \$	48,00 \$
Romulus Bilodeau	60,00 \$	

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité accorde le contrat pour le déneigement des bornes-fontaines à Déneigement Daniel Lachance inc pour un montant de 48,00 \$/heure + taxes et pour le déneigement de la patinoire à Dominique Giguère pour un montant de 45,00 \$/heure + taxes pour la saison 2013-2014.

Rés #13-379  
Nomination  
comité  
élection –  
conformité au  
schéma  
d'aménage-  
ment

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité nomme les personnes suivantes pour participer au comité de sélection pour l'analyse des soumissions des firmes d'urbanisme à engager pour la conformité au schéma d'aménagement des documents d'urbanisme :

- Madame Chantale Richard, directrice de l'urbanisme, municipalité de St-Ferréol-les-Neiges,
- Monsieur Jean-François St-Pierre, directeur de l'urbanisme, ville de Beaupré,
- Monsieur Richard Paquet, président du comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges.

Rés #13-380  
Mandat pour  
servitude –  
lots 324P et  
324-1-1-P

Il est proposé par monsieur Réjean Morency et unanimement résolu que la municipalité :

- acquiert de monsieur Léopold Michel une servitude réelle et perpétuelle pour le passage d'une conduite d'égout pluvial sur une partie des lots 324-P et 324-1-1 du cadastre officiel de la paroisse de St-Ferréol tel que décrit à la minute 12164 préparé par monsieur Benoît Giasson, arpenteur-géomètre;
- mandate maître Claude Samson, notaire, à rédiger l'acte de servitude;
- accepte que cette servitude comporte toutes les clauses et conditions retrouvées habituellement dans les actes de ce genre;
- autorise la mairesse, madame Parise Cormier, et le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith, à signer tout document pouvant donner effet à la présente résolution.

Attendu que la municipalité a reçu les soumissions suivantes pour l'acquisition d'un photocopieur :

Rés. #13-381  
Acquisition  
photocopieur



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

	<u>Prix</u>
Pitney Bowes	9 850,00 \$
Canon Canada Inc.	8 918,00 \$
Ricoh Canada Inc.	13 980,00 \$

En conséquence :

Il est proposé par monsieur Robert Pilote et unanimement résolu par les conseillers que la municipalité acquiert le nouveau photocopieur à Canon Canada inc. pour un montant de 8 918,00 \$ + taxes et le contrat d'entretien à 0,01 \$/copie en noir et blanc et 0,069 \$/ copie en couleur. Le montant d'acquisition d'une valeur de 8 918,00 \$ plus taxes sera payable à partir du fonds de roulement et remboursable sur 2 ans.

Rés. #13-382  
Démission -  
Félicitations

Attendu la lettre de démission de monsieur Pierre Lortie au poste de président du Comité permanent de la famille;

Attendu l'implication de monsieur Pierre Lortie au sein du Comité permanent de la famille depuis sa création en 2007 dont 3 années à titre de président;

En conséquence :

Il est proposé par madame Louise Thouin et unanimement résolu que le conseil municipal adresse une motion de félicitations à monsieur Pierre Lortie afin de souligner son dévouement à répondre aux besoins des familles et des aînés de la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges dans le cadre du Comité permanent de la famille. Une peinture d'un artiste de Saint-Ferréol-les-Neiges lui sera remise prochainement.

Rés. #13-383  
Approbation  
plan rue  
Guillot –  
Clément  
L'heureux

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu que les conseillers municipaux :

- approuvent les plans du projet #131-20127-00 préparés par « Genivar Groupe Conseil » datés du 6 juin 2013 pour le prolongement de la rue Guillot;
- attestent que la municipalité de St-Ferréol-les-Neiges ne s'objecte pas à la délivrance de l'autorisation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs;
- autorisent les ingénieurs à soumettre ces plans au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour approbation; et
- s'engagent à transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs une attestation signée par un ingénieur confirmant que les travaux sont conformes à l'autorisation accordée.

Rés. #13-384  
Convention  
Clément  
L'Heureux

Il est proposé par monsieur Léopold Michel et unanimement résolu que les conseillers municipaux autorisent la mairesse, madame Parise Cormier, et le secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leith à signer la convention et promesse de vente « Entente concernant les services publics de la rue Guillot » de monsieur Clément L'Heureux, pour le projet du prolongement de la rue du Guillot.

Rés. #13-385  
Préposé à la  
patinoire

Il est proposé par monsieur Mark Carwell et unanimement résolu que les conseillers municipaux engagent monsieur Keven Morency-Isabelle comme préposé à la patinoire pour l'hiver 2013-2014

Avis de  
motion

Avis de motion est par la présente donné par madame Parise Cormier à l'effet qu'elle présentera à une réunion ultérieure un règlement de modification du règlement #11-605 « Relatif à la rémunération des élus municipaux ». Une dispense de lecture est demandée.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Ferréol-les-Neiges**

Période de questions

La période de questions débute à 20 heures 41 et se termine à 20 heures 52.

Fin de la séance

Levée de la séance à 20 heures 52.

Parise Cormier, maire

Martin Leith, secrétaire-trésorier